

REEMPLIR LE PLAN COMPTABLE

Compte tenu de l'évolution de la législation comptable, nous vous informons que le département propose d'apporter des réponses à vos questions sur le plan comptable.

- Avez-vous besoin d'informations pour remplir vos demandes de subvention ?
- Pouvez-vous lister les besoins plus précis ou les domaines où vous souhaiteriez une aide ?

Le CLDVA regroupera les questions pour les transmettre au département afin d'y apporter des réponses.

Les Foyers ruraux proposent des formations gratuites, le samedi matin, pour les trésoriers d'association, à partir de septembre 2023.

- Seriez-vous intéressé par une telle formation ?
- Si vous êtes intéressé, pouvez-vous préciser les points particuliers que vous souhaiteriez voir aborder pour que les formateurs puissent bâtir leur support ?

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter :

Le site des Foyers ruraux : <https://www.foyersruraux3165.fr>

Le site du département : <https://www.haute-garonne.fr/dossier/les-associations-en-haute-garonne>

Pour le département, ils se déplacent également dans les Maisons Départementales de Proximité (à St Lys, aux Glycines), si besoin.